



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 19/12/2019

à M. la Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

Objet : Démissions, épuisements, réorientations

Monsieur le Directeur Académique,

Cette année encore, nous vous faisons part de notre immense inquiétude quant aux démissions, épuisements professionnels, réorientations souhaitées, tant pour ceux qui débutent leur carrière, comme pour ceux qui exercent des missions d'enseignant.es depuis plus longtemps.

Nous sommes de plus en plus interpellés par nos collègues. Nombreux sont ceux qui n'en peuvent plus et qui ne souhaitent plus enseigner. De plus en plus de registres CHSCT, témoignent de leur souffrance grandissante.

Malheureusement, mis à part pour ceux et celles qui sont déclaré.es inaptes aux fonctions d'enseignant.e, à qui l'administration propose un reclassement administratif (pas forcément toujours souhaité par les agent.es), peu d'options s'offrent à eux/elles.

Si les enseignant.es demandent un congé formation, ils/elles doivent rester dans la fonction publique au moins trois fois le temps octroyé pour se former.

Il nous paraît indispensable de réfléchir à d'autres alternatives pour ceux et celles qui pour diverses raisons, ne peuvent ou ne souhaitent plus enseigner.

Les possibilités de mobilité professionnelle sont quasiment inexistantes. La création du compte personnel de formation (à la place du DIF) reste pour l'instant une coquille vide, dont le nombre d'heures cumulables est insuffisant pour une réelle formation. Il ne sera pas de nature à résoudre les difficultés de reconversion. Les moyens pour les cellules mobilité doivent être abondamment développés dans chaque département afin que tous les personnels puissent bénéficier d'une véritable information et d'une aide efficace dans leurs démarches. Il est nécessaire aussi de faciliter les passerelles au sein de la Fonction publique et de permettre d'effectuer des stages professionnels dans d'autres secteurs.

Le SNUipp-FSU revendique le retrait du projet de loi Fonction publique qui traduit la volonté du gouvernement de réduire les services publics et le nombre de fonctionnaires en rendant possible la rupture conventionnelle, le droit à l'assurance chômage et en cas de restructuration de service, assouplit l'attribution de l'indemnité de départ volontaire.

Il crée le déplacement d'office en cas d'externalisation du service. Ces mesures ne répondent en aucun cas aux besoins de mobilité des enseignant-es et participent à la remise en cause du statut.

Chaque personnel doit pouvoir bénéficier, à sa demande, d'un bilan de compétences assuré par un organisme indépendant, public et pris totalement en charge par l'employeur. La validation des acquis professionnels doit être mieux reconnue et favorisée.

Les règles régissant le congé de formation professionnelle doivent être revues, les budgets abondés de manière significative et le congé mobilité réintroduit afin de permettre à tous les personnels d'envisager une seconde carrière.

Quant aux autres dispositifs d'aide à la mobilité (indemnité de départ volontaire, temps partiel pour création d'entreprise, détachement), ils sont trop restreints et ne répondent pas aux besoins de mobilité professionnelle. Les détachements doivent être abondés pour apporter une réponse aux besoins de mobilité professionnelle.

Une formation initiale insuffisante, une charge de travail considérable bien au-delà des 35 heures par semaine, des conditions de travail très dégradées, avec de plus en plus une sensation de travail empêché, nous font craindre encore davantage de burn-out et de démissions. Les enseignant-es ont besoin de voir les conditions d'exercice de leur métier s'améliorer rapidement et de solutions concrètes dans le cas où il veulent le quitter.

Nous espérons que vous prendrez la mesure de l'alerte que nous vous faisons par ce courrier.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier

